

Menaces sur la presse

Pierre-André Comte (PS)

Licenciements au « Temps » et surtout dans les journaux romands du groupe Tamedia, initiative de l'UDC visant à réduire massivement la taxe radio-TV et menaçant la SSR, projet de La Poste de supprimer l'obligation de distribution des journaux avant 12h30, fermeture de grandes imprimeries qui pourrait menacer l'existence de certains journaux, suppression de 250 postes de journalistes en moins d'une année : le paysage médiatique suisse est en pleine ébullition et de lourdes menaces pèsent sur l'avenir de la presse, aussi bien écrite qu'audiovisuelle.

Nous posons par conséquent les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. Quelle analyse fait-il de l'évolution du paysage médiatique en Suisse et dans le Jura ?**
- 2. En raison de l'excellent résultat obtenu dans le Jura par le projet d'aide aux médias, en février 2022, et dans la mesure où les médias, même ceux qui sont en mains privées, jouent un rôle de service public et d'outil démocratique, le Gouvernement n'est-il pas d'avis que le Canton, dans la mesure de ses moyens, devrait adopter un certain nombre de mesures de soutien à la presse régionale, écrite et audiovisuelle ?**
- 3. Que pense-t-il en particulier des mesures suivantes : augmentation du volume des annonces publiques dans les médias régionaux, abonnement d'une année à un journal jurassien offert à tous les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans, lorsqu'ils deviennent citoyens ?**
- 4. N'est-il pas d'avis que de telles mesures – parmi d'autres – permettrait au Jura, malgré sa petite taille, de conserver un paysage médiatique assez diversifié (RFJ, Le Quotidien jurassien, Le Jura Libre, l'Ajoie, Le Franc-Montagnard), et d'éviter des licenciements dans ce secteur économique ?**
- 5. N'est-il pas temps que le Jura suive l'exemple de certains cantons (Genève, Vaud, Fribourg, Berne), qui ont déjà adopté des mesures de ce type, du moins durant une période transitoire, jusqu'à la relance d'un soutien fédéral aux médias ?**
- 6. Le Gouvernement pourrait-il souscrire à l'idée de constituer un large front démocratique contre l'initiative de l'UDC « SSR 200 francs ça suffit », laquelle met en péril l'existence de la radio-télévision nationale – et donc la cohésion du pays ?**

Pierre-André Comte (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)

- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegard Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 06 mars 2024